

RAPPORT  
DE  
M. POINCARÉ

Lu dans la séance extraordinaire du 23 mars 1904

---

Les propositions présentées par les diverses Académies, au sujet de l'emploi du legs Debrousse, sont cette année encore tout à fait intéressantes; on peut en attendre des résultats considérables qui montreront une fois de plus combien fut heureuse l'intelligente initiative du testateur. Cependant, plusieurs membres de la Commission ont cru devoir présenter une observation qui a vivement frappé leurs collègues.

Dans toutes ces propositions, il ne s'agit que de *publications*, d'une très grande importance à coup sûr, et dont l'utilité n'est pas contestable; des travaux accumulés depuis longtemps restaient enfouis et inaccessibles au chercheur; il était nécessaire de les faire sortir de l'ombre.

Mais si nous devons nous efforcer de tirer tout le parti

possible du labeur passé, si nous rendons ainsi un service éminent aux Sciences et aux Lettres, nous répondrions mieux encore à la généreuse intention du fondateur, en suscitant des recherches originales; c'est ce que, plusieurs fois déjà, les fonds Debrousse nous ont permis de faire. Si cette année aucune proposition n'est dirigée dans ce sens, nous devons le regretter plutôt que nous en étonner; pour susciter des créations nouvelles, il faut toujours escompter l'inconnu, et les occasions où on peut le faire sans imprudence sont rares.

Mais il ne faut pas que le jour où une pareille occasion se présentera (et il faut souhaiter que ce soit le plus tôt possible), elle nous trouve pris au dépourvu, et c'est ce qui arriverait si nous compromettions l'avenir avec imprévoyance, si des œuvres trop vastes ou de trop longue haleine absorbaient d'avance toutes nos ressources. Sans doute, vos commissaires ne peuvent pas prendre d'engagement au nom de leurs successeurs, pas même un engagement moral, et le vote de l'Institut lui-même n'est valable que pour un an.

Il n'en est pas moins vrai que si un travail est commencé, s'il a déjà coûté de grands frais et de grands efforts, on ne se résignera pas à l'abandonner; nous créerions donc de grandes difficultés à ceux qui viendront après nous, si nous leur laissions trop d'ouvrages entrepris et inachevés. Bientôt les fonds Debrousse seraient entièrement employés en subventions annuelles aux publications en cours et il ne resterait plus rien quand il y aurait une expérience à faire, des fouilles à entreprendre, une mission scientifique à organiser.

Ces observations ont attiré l'attention de votre Commission, et elle a examiné à ce point de vue les différentes propositions qui lui étaient soumises. Nous nous efforçons donc de démontrer, non seulement que chacune de ces propositions est utile en elle-même, mais qu'elle ne menace pas l'avenir.

Constatons, en attendant, que les craintes analogues qu'avait pu faire concevoir la subvention au *Journal des Savants* se sont aujourd'hui dissipées. Après les difficultés du début, ce Journal peut maintenant vivre d'une vie indépendante et il n'a pas sollicité cette année le renouvellement de la subvention.

L'Académie Française propose de contribuer de nouveau à l'édition des *Mémoires* du Cardinal de Richelieu, entreprise par la Société de l'Histoire de France. Déjà l'année dernière l'Institut avait consacré à cet objet 10 000 francs pris sur le legs Debrousse; il convient de rappeler dans quelles conditions cette somme avait été votée.

Ce qu'on appelle « les *Mémoires* du Cardinal de Richelieu » ne sont pas des mémoires au sens ordinaire du mot, mais la collection des notes qui lui étaient envoyées par ses agents, des avis qui lui étaient adressés sur sa demande par ses conseillers, et enfin de fragments de toute sorte dus au Cardinal lui-même ou à ses secrétaires. L'importance historique d'une pareille collection ne saurait être mise en doute, mais à la condition qu'il en soit publié une édition critique distinguant avec soin les parties dues aux différentes plumes et où on s'efforcera de discerner les divers éléments qui ont servi à la rédaction de ces « *Mémoires* ».

La Société de l'Histoire de France, ayant étudié la question, a reconnu que cet ouvrage comprendrait environ vingt volumes du format ordinaire de ses publications. Elle s'est assurée le concours de plusieurs collaborateurs, pour la plupart anciens élèves de l'École des Chartes; chaque volume sera publié sous le nom de l'éditeur qui l'aura préparé et qui en aura l'honneur et la responsabilité, mais l'unité de l'œuvre sera garantie par des réunions fréquentes des éditeurs; d'ailleurs la direction générale de l'entreprise a été confiée à M. Jules Lair.

Dans ces conditions, la Société pourrait publier deux volumes par an, de sorte que la durée totale de la publication serait de dix ans. Les frais monteraient à 60 000 francs, et la Société en supporterait la moitié; c'est pour l'autre moitié, soit 30 000 francs, qu'elle avait recours à l'Institut. Dans la demande qui avait été présentée en 1903, elle sollicitait une subvention immédiate de 15 000 francs, et elle faisait prévoir une nouvelle demande de même importance au moment où la moitié des volumes serait imprimée, soit vers 1908, sans qu'il pût toutefois être question d'un engagement quelconque pris à l'avance.

Mais l'Institut jugea que la subvention de 15 000 francs ne pouvait pas être dépensée en une année, qu'il n'y avait pas lieu de l'accorder en entier en une seule fois, qu'on ne pouvait le faire sans laisser en souffrance d'autres entreprises plus urgentes. Il vota donc seulement une somme de 10 000 francs; c'est le complément de la somme primitivement jugée nécessaire, c'est-à-dire 5 000 francs, que la Société de l'Histoire de France vient nous demander aujourd'hui.

Il est à peine nécessaire d'insister sur l'intérêt de cette proposition; ni de rappeler les arguments qui vous ont été exposés dans le rapport de l'année dernière; encouragés par le vote de l'Institut, les collaborateurs de la Société de l'Histoire de France sont déjà à l'œuvre et travaillent, tant au Ministère qu'à la Bibliothèque Nationale, à reconnaître l'état des manuscrits conservés dans ces dépôts, pour établir avec plus de sûreté la répartition définitive du travail.

On peut donc considérer que l'entreprise a reçu son commencement d'exécution et qu'elle suivra son cours régulier, sans précipitation comme sans retard.

Dans ces conditions, votre Commission estime qu'il y a lieu de leur accorder le concours qu'ils sollicitent. En appuyant la proposition de l'Académie Française, elle ne croit pas engager imprudemment l'avenir; il résulte en effet des explications qui précèdent, que l'on n'aura pas à renouveler la subvention avant 1908; peut-être plus tard, si on n'arrive pas à publier deux volumes par an.

D'autre part, le chiffre pourra en être réduit si la vente des premiers volumes permet à la Société de rentrer partiellement dans ses débours; si, enfin, à ce moment, on trouve un emploi plus intéressant du legs Debrousse, la nouvelle subvention pourra être différée sans qu'il en résulte d'autre inconvénient qu'un ralentissement dans la publication, puisque la Société de l'Histoire de France est en état par ses propres ressources d'assurer l'impression d'un volume par an.

Votre Commission eut ensuite à examiner un projet de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Quand

l'Association internationale des Académies s'est réunie à Paris en avril 1901, M. Mommsen proposa d'entreprendre, sous les auspices de l'Académie de Berlin, un *Corpus nummorum græcorum*, vaste répertoire qui devait embrasser la description des monnaies de toute l'antiquité hellénique. M. Mommsen présenta aux délégués un premier demi-volume, intitulé *die Antiken Münzen Nord-Griechenlands*, déjà publié par les soins de l'Académie de Berlin. Il demandait aux savants de tous les pays de coopérer à l'entreprise allemande, afin de mener à bonne fin l'œuvre commencée.

Or, à cette époque, l'Académie des Inscriptions avait préparé un Recueil général du même genre, mais moins étendu, et qui devait comprendre les monnaies de l'Asie Mineure seulement. Les matériaux en avaient été rassemblés par l'un de ses membres, feu M. Waddington, qui y avait consacré plus de 40 ans de travail. Il était arrivé à réunir une des plus belles collections de monnaies grecques d'Asie Mineure qui aient jamais été formées. En 1897, cette collection fut acquise par l'État pour le département des Médailles de la Bibliothèque Nationale, et le manuscrit inachevé de Waddington fut donné par sa veuve à l'Académie, à la charge d'en assurer l'achèvement et l'impression.

L'Académie se trouvait donc engagée, tant envers l'État qui avait fait des avances importantes, qu'envers la mémoire de son regretté confrère. Elle accepta la donation et chargea MM. Babelon et Th. Reinach de reviser et de compléter l'œuvre de Waddington, et d'en préparer l'impression.

Accueillir la proposition de M. Mommsen, c'eût été, pour elle, renoncer à son propre projet de publication, reléguer dans ses archives le manuscrit de Waddington et faire faillite à l'engagement qu'elle avait pris en acceptant la donation.

Aussi elle tint à honneur de continuer l'œuvre commencée par un de ses anciens membres. Il fut donc décidé que le *Recueil des monnaies d'Asie Mineure* resterait un travail français.

Dans ces conditions, l'honneur scientifique et le patriotisme exigent que cette Académie poursuive cette œuvre aussi rapidement que le permettra l'état des fonds dont elle dispose.

Le 1<sup>er</sup> volume est sous presse, il sera publié en 2 fascicules; le 1<sup>er</sup> fascicule, comprenant les monnaies du Pont et de Paphlagonie, accompagné de 28 planches et formant 25 feuilles de texte in-4°, pourra être distribué en avril prochain.

Le 2<sup>e</sup> fascicule du tome I<sup>er</sup>, relatif aux monnaies de la Bithynie, pourra être mis sous presse immédiatement après Pâques si les ressources de l'Académie le permettent.

Le Recueil complet formera 5 ou 6 volumes in-4° d'environ 600 pages chacun, avec 60 planches annexées à chaque volume.

L'impression d'un pareil ouvrage, avec des planches nombreuses et coûteuses, exigera environ 10 000 francs par volume; en outre, il faut prévoir des frais accessoires, voyages, moulages, etc., qui feront monter à 12 000 francs environ le prix de revient de chaque volume. L'ouvrage entier coûtera ainsi de 60 000 à 72 000 francs.

Un pareil programme serait de nature à nous effrayer, si la totalité ou une fraction importante des dépenses devait être imputée sur les fonds Debrousse; votre Commission, préoccupée des considérations que nous avons exposées au début, ressentit d'abord quelques inquiétudes, mais elle fut promptement rassurée.

L'Académie des Inscriptions, sans être riche, dispose de ressources importantes; elle serait en état, sans secours extérieur, de continuer l'œuvre qu'elle a entreprise; mais elle le ferait trop lentement, à son gré et au gré du monde savant. En lui venant en aide de temps en temps, nous lui permettrons de hâter sa publication; mais, les subventions que nous lui accorderons ainsi n'engageront nullement l'avenir; elles ne sauraient prendre le caractère d'une annuité régulière qui, absorbant chaque année une partie du revenu, nous laisserait sans ressource en face de besoins plus pressants.

L'importance artistique de cet ouvrage est incontestable; et, d'autre part, nous devons nous rappeler la discussion qui eut lieu à la réunion de l'Association Internationale; elle nous fait un devoir d'aider l'Académie, qui a vaillamment relevé le drapeau de la science française. Votre Commission vous propose donc d'accorder, en 1904, une subvention de 5 000 francs à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour faciliter la publication d'un *Recueil des monnaies grecques d'Asie Mineure*.

L'Académie des Sciences propose de consacrer une partie du legs Debrousse à l'impression des Tables de la Lune, de Delaunay. On sait que, pour calculer le mouvement de notre satellite, on se sert encore des Tables de



Hansen. Ces Tables laissent subsister certaines divergences encore inexpliquées entre les calculs et les observations ; elles peuvent répondre aux besoins de la pratique, mais à la condition d'y introduire certaines corrections empiriques ; il semble, d'ailleurs, que l'accord, remarquable pour la période qui s'étend de 1750 à 1860, devient de moins en moins satisfaisant, à mesure que l'on s'éloigne de cette dernière date.

Une revision s'imposait donc. Delaunay, par une méthode ingénieuse, élégante, et entièrement nouvelle, a donné une théorie de la Lune parfaitement rigoureuse, et qui a fait l'admiration des analystes. Le travail auquel il s'est livré pour l'établir est tout à fait colossal, et l'examen approfondi qu'on lui a fait subir depuis n'y a fait découvrir que des erreurs insignifiantes, bien inférieures à l'approximation des Tables.

L'Académie des Sciences a dépensé autrefois des sommes importantes pour les calculs de Delaunay, et pour la publication de ses théories. Il ne s'agissait encore que d'une formule algébrique, d'une complication effrayante à la vérité, puisqu'elle remplit tout un volume, mais on ne pouvait en tirer parti qu'après l'avoir réduite en chiffres.

Cette réduction exigeait de longs calculs préliminaires, qui ne furent interrompus que quelques années, à la suite de la mort tragique de Delaunay. Ils furent repris et menés à bonne fin par les soins de M. Tisserand et de M. Radau, aidés de M. Schulhof, calculateur au Bureau des Longitudes. Plusieurs circonstances ont prolongé la durée de ces calculs ; il était nécessaire, en effet, de mettre la théorie au courant des progrès réalisés dans la science depuis Delau-

nay ; d'autre part, il fallait déterminer les constantes par la comparaison des formules et des observations, et, pour cela, on devait compulser les données recueillies dans tous les observatoires depuis plus d'un siècle.

Ces travaux préparatoires sont aujourd'hui terminés, mais ils risquent de demeurer infructueux, parce que nous n'avons nul moyen de les publier, aucun éditeur ne pouvant accepter d'entreprendre une impression de cette nature à ses risques et périls. Il serait d'autant plus fâcheux de les laisser dans l'oubli qu'une entreprise analogue se poursuit en ce moment en Amérique. Depuis plusieurs années, MM. Hill et Brown s'efforcent d'établir une nouvelle théorie de la Lune ; grâce aux ressources immenses dont la science dispose de l'autre côté de l'Atlantique, leur œuvre se poursuit très rapidement. On peut craindre, si nous n'y prenons garde, que nous finissions par perdre l'avance considérable que nous possédions, et par nous laisser devancer.

Ce n'est pas ici le lieu de comparer les mérites de la théorie de Delaunay et de celle de Brown ; nous pouvons dire cependant qu'elles ont l'une et l'autre leurs avantages, et, par exemple, que celle de Delaunay s'applique à un satellite quelconque, tandis que celle de Brown ne s'applique qu'à la Lune. Les travaux des Américains ne rendent donc pas les nôtres inutiles, et ne leur font perdre rien de leur intérêt.

Les frais d'impression paraissent devoir s'élever à 10 000 francs ; mais la publication ne peut pas avancer assez rapidement pour que cette somme soit intégralement dépensée dans l'exercice courant. Votre Commission vous

propose donc de prélever, en 1904, une somme de 5 000 francs sur le legs Debrousse, et de l'affecter à l'impression des Tables de Delaunay. Cette somme serait mise à la disposition de M. Radau, chargé de la publication.

Les dépenses qui pourraient grever les exercices ultérieurs ne dépasseraient donc pas 5 000 francs.

L'Académie des Beaux-Arts a présenté l'année dernière une proposition bien digne d'attirer notre attention. Il s'agissait de reprendre la publication des derniers envois des pensionnaires architectes de l'Académie de France à Rome, dits « La Restauration ».

Chaque année, en effet, les pensionnaires envoient à l'Institut une série de dessins contenant la restauration d'un monument ancien. Cette collection, d'une valeur inappréciable pour la connaissance de l'art antique, reste enfouie dans des cartons, et à peu près inutilisable, faute d'argent pour la publier. L'Académie des Beaux-Arts s'en était préoccupée déjà il y a quelques années, mais on ne connaissait à cette époque que des procédés dispendieux de reproduction, et elle dut renoncer à son projet.

L'invention de l'héliogravure a changé cette situation, et la publication de ces envois précieux est aujourd'hui une entreprise viable; c'est pourquoi l'Académie des Beaux-Arts vous a demandé, l'année dernière, de lui fournir les ressources nécessaires, en les prélevant sur le legs Debrousse; mais les études préliminaires n'étaient pas terminées, les pourparlers avec les éditeurs étaient peu avancés, et votre Commission, jugeant que la question n'était pas mûre, vous a proposé d'ajourner cette entreprise, mais en vous signalant l'intérêt qui s'y attache.

Cette demande se reproduit cette année dans des conditions toutes différentes. L'entente est complète entre les délégués de l'Académie et un éditeur, M. Schmidt, qui veut bien se charger de la publication. Un projet de traité est tout prêt.

L'éditeur se charge, à ses risques et périls, de tous les frais de gravure et d'impression, ainsi que des frais de rédaction du texte. Il demande une souscription de 100 exemplaires du Ministère de l'Instruction publique, et s'engage à faire un service de 50 exemplaires pour les membres des Académies.

L'ouvrage comprendrait 50 restaurations, arriérées ou récentes, formant 10 livraisons de 25 planches chacune. Le prix de chaque livraison serait de 25 francs, prix fort.

Les seuls frais qui retomberaient sur l'Institut seraient occasionnés par le travail préliminaire de coordination et de composition des planches, qui serait confié à d'anciens pensionnaires revenant de Rome. Ces travailleurs recevraient une rémunération de 40 francs par planche pour la composition et la correction des épreuves.

Chacune de ces planches serait accompagnée d'un texte explicatif qui serait rédigé par d'anciens membres des Écoles d'Athènes ou de Rome. Mais ces frais de rédaction, comme nous l'avons dit, restent à la charge de l'éditeur.

La direction de la publication pourrait être confiée à un architecte offrant toutes les garanties de talent et d'expérience, et qui recevrait, sur la fondation Debrousse, des honoraires égaux à ceux qui sont attribués aux pensionnaires chargés des planches.

Une Commission de trois membres, deux de l'Académie

des Beaux-Arts, un de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, serait chargée du contrôle de l'édition. L'ouvrage comprendra donc 250 planches, pour chacune desquelles les anciens pensionnaires recevaient 40 francs, soit 10 000 francs. Cette somme doit être doublée, pour tenir compte des appointements du directeur; de sorte que la dépense totale, imputable sur les fonds Debrousse, s'élèvera à 20 000 francs.

Mais l'édition exigera sans doute un assez grand nombre d'années de travail, de sorte que ces 20 000 francs pourront être répartis en quatre annuités de 5 000 francs. C'est la première de ces annuités que l'Académie des Beaux-Arts vous propose d'accorder aujourd'hui. Les annuités suivantes ne deviendront, d'ailleurs, pas immédiatement nécessaires; de sorte que les quatre subventions ne seraient pas demandées pendant quatre années consécutives, mais s'espaceraient sur un intervalle de temps notablement plus long.

Le projet dont nous venons d'esquisser les grandes lignes nous a paru fort bien étudié, et il nous a semblé qu'on pouvait l'accueillir sans engager l'avenir d'une façon imprévoyante.

Il est clair que ces 10 livraisons sont en quelque façon indépendantes les unes des autres, que les premières ne perdront pas leur valeur, si les suivantes se font un peu attendre, qu'aucune date ne nous est imposée, et que par conséquent nous ne risquons pas d'embarrasser nos successeurs en les mettant en face d'obligations à échéance fixe.

Il y a lieu toutefois de rédiger le traité avec l'éditeur, de façon à tenir compte de cette circonstance.

Votre Commission vous propose donc d'accorder en 1904 une subvention de 5 000 francs à l'Académie des Beaux-Arts pour la publication des envois des pensionnaires de Rome, dits « La Restauration ».

Dans sa séance du 18 avril 1901, l'Association générale des Académies a voté des résolutions en vue de rendre possible la publication d'une édition complète des œuvres de Leibnitz; elle a chargé l'Académie des Sciences de Berlin, notre Académie des Sciences Morales et Politiques et notre Académie des Sciences d'étudier la question et d'organiser les travaux préparatoires. Un échange de vues s'est poursuivi depuis entre Berlin et Paris, et a abouti à une conférence où se sont réunis les délégués allemands et français et qui s'est assemblée à Paris, le 29 décembre 1902.

Cette conférence a décidé de poursuivre l'entreprise et diverses mesures ont été arrêtées d'un commun accord; ces mesures furent approuvées successivement par les trois Académies; il restait à assurer les moyens d'exécution, et il semblait tout naturel, en ce qui concerne la part de la France, d'avoir recours au legs Debrousse. Votre Commission vous proposa donc l'année dernière de consacrer à cet objet une somme de 7 000 francs, en faisant prévoir qu'une nouvelle demande un peu plus élevée, vous serait faite en 1904.

Grâce à ces ressources, le travail a avancé rapidement. Du côté français, nous avons pour collaborateurs M. Rivaud, maître de conférences à la Faculté de Rennes, agrégé de philosophie, M. Halbwachs, lecteur français à l'Université de Göttingen, M. Davillé, professeur d'histoire,

et enfin un jeune mathématicien, M. Sire, chargé du dépouillement des papiers scientifiques. Grâce au zèle de ces collaborateurs, à la parfaite entente qui n'a cessé de régner entre eux et les Allemands, le travail de dépouillement a avancé plus rapidement qu'on ne l'avait espéré et il a été terminé au commencement du mois de janvier 1904. Pour donner une idée de l'énormité de ce travail, nous nous bornerons à dire qu'on a réuni 75 000 fiches, pesant ensemble plusieurs centaines de kilogrammes. Chaque fiche porte des indications minutieuses sur le contenu du manuscrit analysé, son étendue, la nature du papier, etc., etc.

Ce n'est pas tout, il est nécessaire de dater chaque pièce, tout au moins d'une façon approximative ; car il est impossible d'adopter un autre classement que le classement chronologique. Or pour dater les pièces, il est nécessaire de les comparer entre elles ; chacune d'elles ne porte que des indices tout à fait insuffisants pour qu'on puisse en déterminer l'époque, et ce n'est qu'en les rapprochant les unes des autres qu'on peut arriver à une conclusion.

En conséquence M. Rivaud est parti au mois de février pour Hanovre, puis pour Berlin où il a rencontré M. le Dr Ritter, l'un des travailleurs allemands. Il a, de concert avec lui, comparé toutes les fiches de façon à leur donner une date provisoire, et dressé des tableaux comparatifs, permettant de se rendre compte de l'étendue qu'aurait l'édition complète si l'on persistait à l'entreprendre et des conditions dans lesquelles pourrait être publié un catalogue critique.

Nos délégués se sont ensuite rendus à Berlin, où ils ont eu une conférence avec les représentants de l'Académie de Berlin; l'accord a d'ailleurs été promptement établi; on fut unanime à reconnaître que l'édition complète devait comprendre 65 volumes et qu'il y avait lieu d'ajourner la question; qu'au contraire, un catalogue critique ayant une véritable valeur scientifique et une grande utilité pratique, pouvait immédiatement être entrepris, qu'il n'aurait que 4 volumes, dont l'impression pourrait être terminée au mois de mai 1907. Il conviendrait d'y ajouter des index et un tableau bibliographique destiné à faire ressortir à la fois l'unité de la pensée de Leibnitz et l'étendue de sa curiosité. Ce volume supplémentaire, qui pourrait paraître en 1908, compléterait l'œuvre de la façon la plus heureuse, et mettrait en relief la véritable physionomie du grand penseur allemand.

Il est aisé d'évaluer d'avance les dépenses qu'entraînerait la publication de ce catalogue détaillé; quatre rédacteurs, deux français et deux allemands, devraient consacrer trois années aux travaux préparatoires et à la correction des épreuves; il faudrait, pour les rémunérer pendant ces trois ans, une somme de 60 000 francs dont 30 000 francs pour la France; les frais d'impression monteraient en outre à environ 30 000 francs.

Quels moyens avons-nous de faire face à ces dépenses? Il est probable qu'un éditeur se chargera de l'impression à ses risques et périls dans l'espoir que les gouvernements souscriront à un certain nombre d'exemplaires. D'autre part, nous avons de fortes raisons de penser qu'à partir de l'année prochaine, en présence de la décision que



prendra sans doute à Londres l'Association internationale, les gouvernements accepteront une charge qu'ils ne sauraient décliner sans dommage pour l'honneur scientifique des deux nations. Nous n'avons ainsi à nous préoccuper que du budget de 1904.

Voici quelles sont, pour cet exercice, les prévisions de dépenses :

Frais de voyage pour copier les manuscrits existant dans les bibliothèques françaises, anglaises, italiennes et hollandaises. . . . .	4 500 fr.
Mission de M. Rivaud à Hanovre et à Berlin. . . . .	4 000 fr.
Travaux préparatoires du catalogue détaillé à exécuter du mois de mai au mois de décembre 1904. . . . .	8 000 fr.
Impression du rapport présenté à l'Assemblée de Londres et imprévu. . . . .	2 500 fr.
TOTAL. . . . .	<u>13 000 fr.</u>

Nous avons reçu l'année dernière une subvention de 3 000 francs du Ministère de l'Instruction publique ; nous pouvons sans témérité en escompter le renouvellement, ce n'est même pas là une simple espérance, puisque M. le Ministre nous a déjà accordé 1 000 francs qui ont servi à couvrir les frais de la mission de M. Rivaud.

Il resterait donc 10 000 francs à prélever sur les fonds Debrousse, et nous ne saurions hésiter à accepter ce dernier sacrifice pour mener à bien l'œuvre commencée l'année dernière.

Votre Commission vous propose donc de répartir

comme il suit les revenus du legs Debrousse pour l'année 1904 :

Subvention à la Société de l'Histoire France pour l'édition des Mémoires de Richelieu. . . . .	5 000 fr.
Subvention à l'Académie des Inscriptions pour la publication d'un recueil des monnaies grecques d'Asie Mineure. . . . .	5 000 fr.
Subvention à l'Académie des Beaux-Arts en vue de l'impression des envois des pensionnaires architectes de l'Académie de France à Rome, dits « la Restauration ». . . . .	5 000 fr.
Publication des tables de la Lune de Delaunay. . . . .	5 000 fr.
Travaux préparatoires entrepris en vue de l'édition de Leibnitz. . . . .	10 000 fr.
TOTAL. . . . .	<u>30 000 fr.</u>

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées par l'Assemblée.

---